

CERCLE d'ÉTUDES  
NUMISMATIQUES

**BULLETIN**  
TRIMESTRIEL

---

Vol. 21

N° 1

JANVIER-MARS 1984

---

**Jean-Marc Doyen. — Un statère d'or gaulois découvert à Liberchies — Bons-Villers (province du Hainaut).**

Nous avons eu l'occasion de publier, dans un précédent volume du BCEN, un statère d'or nervien découvert par M. R. Renard à Liberchies en 1980-1981 (1). Grâce à l'obligeance de M. Jean Elsen, nous pouvons ajouter un second exemplaire de monnaie celtique en or récoltée, elle aussi, à Liberchies (2). D'après les informations que nous avons pu recueillir, cette pièce fut découverte sur le site du vicus en 1981. Elle était accompagnée d'un bronze des Tongres du type AVAVCIA anépigraphe (n° 2) et d'une série de monnaies romaines, sesterces et antoniniens (3).



(1) J.-M. DOYEN, *Un statère d'or nervien trouvé aux Bons-Villers (Luttre-Liberchies, Hainaut)* dans *BCEN*, 19, 1982, pp. 1-4.

(2) Cette pièce figure dans la liste J. ELSÉN, n° 61, novembre 1983, n° 3 p. 5 et ill. p. 6. Nous remercions vivement M. Elsen de nous autoriser à publier cet exemplaire.

(3) Lesquelles feront l'objet d'une étude ultérieure.

1. Nerviens, statère à l'épsilon.

Dr. : Vestiges d'une tête humaine à dr. ; on reconnaît les mèches de cheveux pyramidales, la couronne de laurier traversée par une barre au bout inférieur recourbé, deux doubles volutes qui s'unissent en une sorte d'épsilon accompagné d'un carré en relief.

Rv. : Cheval à gorge fourchue, à tête triangulaire terminée par un anneau (?) et queue large, à dr. Au-dessus, roue (partiellement hors flan) ; au-dessous, attachés au corps de l'animal, deux traits courbes dont le premier aboutit à un globe.

Av (statère) : 5,96 g ; 15,1 × 16,1 mm.

SCHEERS 29, classe I.

2. Tongres : type AVAVCIA anépigraphe.

Dr. : Quatre bustes de chevaux placés en croix autour d'un anneau centré. Dans les cantons : motifs non précisés.

Rv. : Cheval marchant à g., sur une ligne de terre, la crinière perlée, le poitrail et la croupe ornés d'un cercle en relief. Devant le poitrail : un anneau.

Ae : 3,41 g.

SCHEERS 217, classe II.

Le statère appartient à la classe I telle qu'elle a été définie par S. Scheers (4) ; celle-ci regroupe toute une série de pièces de style parfois fort différent qui feront l'objet d'un classement beaucoup plus fin lors de la publication du trésor de Thuin par E. Huysecom.

Les monnaies celtiques en or restent fort rares à Liberchies : nous ne connaissons pour l'instant que deux exemplaires du type Scheers 29 (classes I et II). Nous pouvons toutefois y ajouter au moins trois pièces qui ont probablement circulé au titre de statère, recouvertes d'une pellicule d'or aujourd'hui disparue sur un exemplaire : il s'agit d'une pièce éburonne au *triquetrum* (type Scheers 31, cl. I) (5) et de deux bronzes dorés d'un type dérivé des « Regenbogenschüsselchen » émis par les Boïens (6), dit « type de Bochum ». Ces pièces parfois argentées mais également dorées comme le prouvent les exemplaires de Liberchies et de Nimègue (7) doivent être attribuées aux tribus germaniques de la rive droite du Rhin, notamment les Sicambres et les

(4) S. SCHEERS, *Traité de Numismatique Celtique. T. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977, p. 394 et ss.

(5) SCHEERS 31, classe I, n° 7 : Bruxelles, II.63190 (3,22 g).

(6) L'un, encore inédit, figure dans la documentation du Cabinet des médailles ; l'autre signalé par Y. GRAFF, *Les monnaies gauloises de Liberchies*, IV, dans *Romana Contact*, fasc. 11, 1981-1982, n° 186, p. 21-23, est erronément attribué aux Boïens. Voir à ce sujet l'étude de N. ROYMANS et W. VAN DER SANDEN, *Celtic Coins from the Netherlands and their Archaeological Context*, *B.R.O.B.*, 30, 1980, p. 205-215.

(7) Leur teneur en or varie très fort : elle peut atteindre 12,9 % ; l'argent varie de 7 à 17 %, cf. ROYMANS & VAN DER SANDEN, *op. cit.*, p. 245-246.

Marses (8). Elles sont nombreuses dans les camps augustéens (Haltern, Oberaden, Neuss, Nimègue) (9) et dans des trésors à Bochum (538 ex.), Bettekamp (au moins 20) et Mülheim (au moins 12) (10).

Liberchies a également livré un certain nombre de « quinaires » (2 ex. à la légende VIROS) (11) et un exemplaire « à la mèche » (12) qui montre, lui aussi des traces de dorure.

Au total donc, nous pouvons retenir au moins 8 pièces qui appartiennent à une période de circulation relativement ancienne, sans doute entre 60 et 30 avant n.è., sur un total de 190 monnaies gauloises récoltées à ce jour sur le site de Liberchies (Bons-Villers) (13).

(8) R. FORRER, *Die Kelto-germanischen Triquetrumgepräge der Marsier, Suggamber, Tenkterer und Ubier*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 22, 1910, p. 463-470. Ces pièces pèsent de 4,5 à 5,9 g en moyenne (l'exemplaire de Liberchies pèse 4,91 g). La date d'émission remonte, selon FORRER, *op. cit.*, p. 457, 461 et 470-471, au plus tôt à 30 et au plus tard à 10 avant J.-C.

(9) ROYMANS & VAN DER SANDEN, *op. cit.*, p. 239.

(10) *Id.*, p. 245.

(11) SCHEERS 152, « classe IX ».

(12) SCHEERS 152, classe II probablement. Cette pièce est publiée par Y. GRAFF, *op. cit.*, p. 23, n° 188.

(13) Y. GRAFF, *op. cit.*